

23 déc 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 décembre 2004](#)

Politique des grandes villes

Sur proposition de Monsieur Christian Dupont, Ministre de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé les avenants aux contrats conclus avec les villes d'Anvers, Gand, Ostende et avec la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la politique des grandes villes.

Sur proposition de Monsieur Christian Dupont, Ministre de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé les avenants aux contrats conclus avec les villes d'Anvers, Gand, Ostende et avec la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la politique des grandes villes.

Il s'agit de modifications aux contrats conclus avec les villes d'Anvers, Gand, Ostende et avec la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la politique des grandes villes. Ces modifications portent principalement sur des ajustements budgétaires entre initiatives. Elles visent également dans une moindre mesure à la réorientation de certaines actions et à la mise en oeuvre de nouvelles initiatives. Ces modifications n'ont pas d'impact sur le montant global de l'enveloppe allouée à chaque ville ou commune. Pour rappel: lors de l'exercice budgétaire 2004, des conventions ont été conclues avec quinze villes et communes, pour un montant global de 42.292.000 EUR.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe